

La République du Centre, 6 novembre 2020

TRANSPORTS ■ Le « Collectif transilien loirétain » défendra les intérêts des usagers de la SNCF

À Dordives, la résistance s'organise

Un collectif vient de voir le jour à Dordives et ses environs. L'extension de la validité de la carte Navigo ou Montargis constitue l'une de ses priorités.

Parade Dordives
parade.dordives.com

Il était du côté le jour et a été baptisé « Collectif transilien loirétain » : les usagers de la ligne Paris-Montargis s'organisent et veulent dicter leurs faits et gestes.

En octobre, nous avions donné la parole à un Dordivois, qui expliquait un certain nombre d'incertitudes sur cette ligne, dont l'absence de distributeur de billets à la gare de Dordives ou le coût minimal du simple trajet Dordives-Souppes-sur-Loing. Le Montargis se bénéficiant pas de la carte Navigo, se servir aux habitants d'Île-de-France. Dans nos témoignages, beaucoup d'autres usagers de la ligne étaient reconnus.

Descendre à Souppes pour acheter son billet

Le tout jeune collectif défend d'abord, en premier lieu, l'extension de la validité de la carte Navigo, jusqu'à Montargis. Aujourd'hui, les Lorraineux qui travaillent en région parisienne doivent s'acquitter de 76 € de



GARE. Une des demandes des usagers concerne l'installation d'un distributeur de billets.

plus que les habitants d'Île-de-France pour un trajet de quelques kilomètres supplémentaires. Dordives et Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne) ne sont, en effet, éloignés que de 6 km, mais le coût du transport est bel et bien le même selon qu'on vit dans le Loiret ou en Seine-et-Marne...

Autre revendication, l'installation d'un distributeur de billets à la gare de Dordives. Un usager qui n'a pas de titre de transport et monte à Dordives pour se rendre à Montargis doit, en fait, acheter son billet dans le train ou qu'il lui coûte 6 € au lieu de 1,80 €, un pochet. Comme le soulignait un usager dordiv

vois, il lui avait été conseillé par un contrôleur de la SNCF de descendre à la gare de Souppes-sur-Loing pour acheter le billet jusqu'à Dordives, et de remonter dans le train avant avec le précieux sésame pour faire les derniers kilomètres du trajet. Pour les membres du collectif, il s'agit vraiment d'une question

d'égalité entre les clients de la SNCF : « Pourquoi devons payer 1,80 € pour aller de Souppes à Dordives mais 6 € pour aller de Dordives à Souppes ? Pourquoi pouvons aller avec la carte Navigo dans le Loiret jusqu'à Montargis (terminus du RER D) mais pas jusqu'à Montargis (terminus de l'Orléans II) ? », s'interroge-t-il.

Le sénateur du Loiret, Jean-Pierre Saur, PS, s'est lui aussi engagé du dossier et a interrogé le ministre délégué aux transports, Jean-Baptiste Delahaye, et la direction de la SNCF, demandant une « situation absurde » : « Je n'ai pas de réponse pour l'instant, mais je m'engage à en avoir une très rapidement », promet le sénateur, qui assure le nouveau collectif de ses soutiens.

La municipalité de Dordives est elle-même aux côtés des usagers et habitants du secteur autour à prendre le train régulièrement. Un membre de l'association municipale menée par Jean-Benoît, le conseiller Fabrice Bouché, est ainsi particulièrement chargé des questions de transport.

Tous espèrent une mobilisation autour de cette question de la mobilité, si importante pour le Loiret et son territoire. ■

Pratique. Pour signer le pétition. Vous pouvez signer le pétition en ligne sur le site [parade.dordives.com](https://www.parade.dordives.com) ou par courrier à l'adresse suivante : Parade Dordives, 1 rue de la Gare, 45100 Dordives.